

Prévention de l'itinérance :

Soutenir l'accès au logement pour les Téoïis

Pour de nombreux résidents, le logement est synonyme de famille, d'amour et de réconfort; il s'agit d'un lieu où l'on se rattache à sa culture et à sa communauté. Pourtant, trop de personnes aux Territoires du Nord-Ouest (TNO) n'en ont pas. Tous les Téoïis ont droit à un logement pour vivre dans la dignité. Une approche coordonnée à l'échelle territoriale et adaptée à la culture permettra de prévenir l'itinérance.

Comité permanent des affaires sociales

Le Comité permanent des affaires sociales (le Comité) est un groupe de simples députés de l'Assemblée législative des TNO qui échangent avec les Téoïis sur les enjeux sociaux, y compris les politiques gouvernementales et la législation. Grâce à ces échanges, le Comité est à même d'adresser des recommandations au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) afin d'améliorer les services, les politiques et les lois destinés à mieux servir les résidents.

Prévention de l'itinérance

Le Comité a déterminé le logement et la prévention de l'itinérance comme une priorité compte tenu des taux élevés de logements inabordables et surpeuplés dans les TNO. Par prévention de l'itinérance, on fait référence aux politiques, aux façons de faire et aux mesures d'intervention qui permettent d'éviter qu'une personne se trouve (ou se retrouve) en situation d'itinérance, et de lui offrir dès maintenant les ressources et les aides nécessaires. Les membres du Comité estiment qu'il existe des solutions pour sortir de l'itinérance.



Comprendre l'itinérance aux TNO

Les TNO sont confrontés à une crise du logement sans précédent, et l'augmentation de l'itinérance en est un effet direct. En 2021, la Ville de Yellowknife a recensé 312 itinérants sur son territoire. Parmi ces 312 personnes, 91,5 % se sont déclarés Autochtones; 62 % ont déclaré qu'au moins un de leurs parents avait fréquenté un pensionnat, et 93 % n'étaient pas originaires de Yellowknife.

Étant donné que la moitié de la population des TNO est autochtone, les causes et les facteurs de risque contribuant à l'itinérance sont liés aux séquelles de la colonisation.

Bien que l'itinérance existe partout aux TNO, les données et les rapports publics qui nous permettraient de mieux comprendre les différents types d'itinérance et leur portée aux TNO sont inexistantes. La principale source de données sur l'itinérance aux TNO est la Ville de Yellowknife.

Échanges du Comité avec le public

Les membres du Comité ont demandé directement aux résidents de leur parler de leur expérience d'itinérance. Pour certains, elle était apparente, comme vivre dans la rue ou dormir dans les refuges d'urgence; pour d'autres, elle était cachée, comme dormir sur un divan ou dans une maison surpeuplée. De nombreuses personnes voient leur stabilité de logement constamment menacée.

Plus de 165 personnes ont fait part de leur point de vue et de leur expérience sur l'itinérance au Comité grâce à des réunions communautaires, des présentations, des observations écrites et à un sondage anonyme.

Recommandations du Comité

Le Comité a formulé 18 recommandations au GTNO, axées sur les cinq thèmes présentés ci-dessous.



Aider les enfants et les jeunes pris en charge

1 Habitation TNO devrait établir un fonds pour le logement des jeunes d'ici la fin de l'exercice 2023-2024. Ce fonds permettrait aux gouvernements autochtones et aux organisations sans but lucratif d'avoir accès à du financement stable et pluriannuel afin d'acheter, d'exploiter et de gérer des logements sûrs pour les enfants et les jeunes pris en charge.

2 Le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait créer un poste d'intervenant pivot autochtone aux services à l'enfance et à la famille, dont la mission serait d'aider les jeunes n'ayant plus accès aux services à l'enfance à trouver un logement stable et à obtenir l'aide dont ils ont besoin.

3 Le ministère des Affaires municipales et communautaires devrait diriger une approche pangouvernementale visant à garantir l'accès des enfants et des jeunes aux sports en augmentant le financement, les subventions et les bons pour l'équipement sportif et les frais d'inscription.

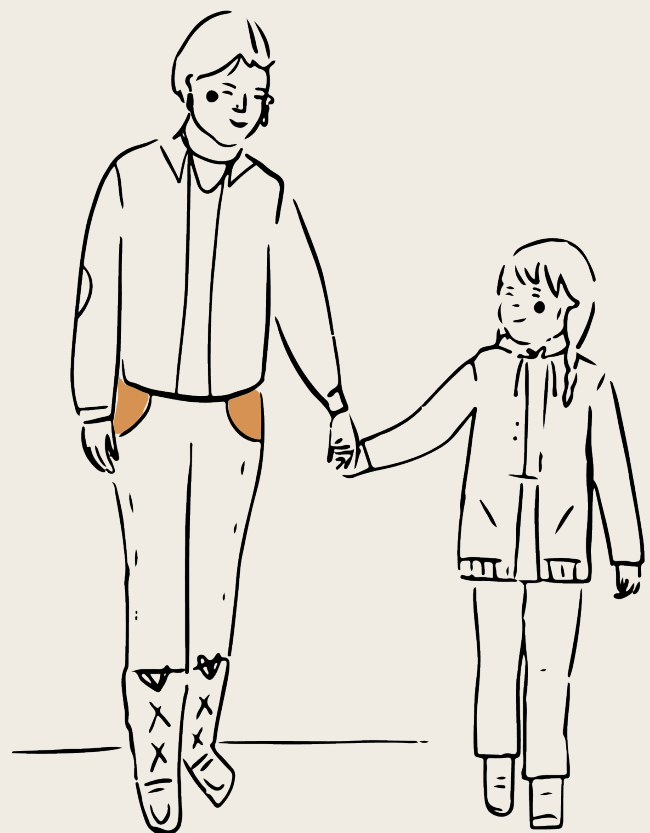


Soutenir l'égalité des genres : Femmes, 2ELGBTQIPA+ et lutte contre la violence fondée sur le genre

4 Habitation TNO devrait établir un fonds pour le logement des femmes d'ici la fin de l'exercice 2023-2024. Ce fonds permettrait aux gouvernements autochtones et aux organisations sans but lucratif d'avoir accès à du financement stable et pluriannuel pour acheter, exploiter et gérer des logements pour les femmes et leurs enfants qui risquent d'être ou qui ont été victimes de violence.

5 Le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait, d'ici la fin de l'exercice 2023-2024, diriger l'élaboration de lignes directrices concernant la communauté 2ELGBTQIPA+ pour les refuges d'urgence, les logements de transition et les organisations à but non lucratif qui fournissent des logements et de l'aide à la prévention de l'itinérance.

6 Le ministère de la Justice devrait augmenter le financement du Fonds pour la guérison des hommes afin de soutenir les programmes de guérison régionaux pour la santé holistique et le bien-être des hommes aux TNO.



Soutenir la santé holistique : santé mentale, dépendances et guérison

7 Le GTNO devrait mener à bien l'appel à l'action no 21 formulé dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation et obtenir un financement fédéral substantiel pour construire un centre de guérison autochtone aux TNO, ce qui permettrait de soutenir les personnes autochtones qui ont été lésées ou traumatisées par le système des pensionnats indiens, la rafle des années 1960 et par d'autres actes de colonisation.

8 Le ministère de la Santé et des Services sociaux devrait accélérer le processus de demande, d'approbation et d'exigence de déclaration lié au Fonds pour la guérison sur les terres ancestrales afin de respecter le droit à l'autodétermination des gouvernements et des organisations autochtones et de garantir l'allocation des fonds annuels.

9 Le GTNO devrait adopter une approche pangouvernementale pour assurer un financement durable et pluriannuel des refuges d'urgence, des logements de transition (avec des mesures de soutien complémentaires à la sobriété et à la santé mentale), et des logements subventionnés (avec des programmes de gestion de l'alcool et de réduction des méfaits).



Logement autodéterminé par les Autochtones

10 Habitation TNO devrait collaborer avec les gouvernements autochtones et la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin de créer un fonds pour le logement des Autochtones qui fournira aux gouvernements ou aux organisations non gouvernementales autochtones l'aide financière nécessaire pour acheter, exploiter et gérer les logements destinés aux Autochtones et à leur famille.

11 Le GTNO devrait collaborer avec les gouvernements autochtones, des architectes, des ingénieurs et d'autres spécialistes pour concevoir des abris d'urgence, des logements de transition, des logements abordables, des logements pour les personnes âgées et des logements pour les personnes handicapées. Ces projets doivent être adaptés au changement climatique et dirigés par des Autochtones.



Réforme des politiques et des systèmes

12 Le GTNO devrait respecter son engagement d'élaborer une stratégie de prévention de l'itinérance pour l'ensemble du gouvernement d'ici avril 2023.

13 Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation devrait s'associer au secteur privé, aux organisations non gouvernementales et aux gouvernements autochtones des TNO pour élaborer des contrats de location d'un an et mettre en place des prestations d'aide au loyer afin de respecter les exigences en matière de location dans le secteur privé, de soutenir les partenariats pour le logement et d'accroître l'accès à des logements abordables.

14 Comme acte de réconciliation, Habitation TNO devrait modifier la politique de recouvrement et acquitter les survivants des pensionnats indiens de leurs arriérés jusqu'à concurrence de 30 000 \$, et ce, avant la fin de la 19e Assemblée législative.

15 Habitation TNO devrait mettre en œuvre les principes de la politique de recouvrement et élaborer, d'ici l'exercice 2023-2024, une stratégie visant à renoncer aux arriérés qui ne peuvent pas être recouverts malgré des efforts manifestes.

16 Habitation TNO devrait éliminer la politique sur la résidence communautaire et mettre à jour la grille de pondération des demandeurs de logement social en ajoutant l'appartenance à la collectivité comme facteur supplémentaire de pondération. Son coefficient devrait correspondre à son importance et être suffisamment élevé.

17 Habitation TNO devrait élaborer une clause sur le droit de préemption dans les contrats de location pour s'assurer que les membres de la famille des locataires bénéficient de la première occasion de louer un logement social avant que celui-ci ne soit mis en location.

18 Le Comité recommande au GTNO de fournir une réponse au présent rapport dans les 120 jours.

Pour en savoir plus

Pour lire le rapport complet, y compris les recommandations relatives à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation au Canada et le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, rendez-vous sur le ntassembly.ca/FRHomelessnessPrevention.



